

Communiqué de presse, le 22 juillet 2026

L'association Réseau CTI renouvelle son bureau et réaffirme le rôle stratégique des CTI et CPDE au service des entreprises françaises

L'association Réseau CTI annonce la nomination de son nouveau bureau pour la période 2026 - 2028, dans une volonté affirmée de continuité, d'engagement collectif et de renforcement de ses missions au service des filières économiques françaises.

À l'heure des enjeux de souveraineté industrielle, de transition écologique et de transformation des modèles économiques, l'association souhaite rappeler le rôle singulier joué par les CTI – centres techniques industriels et CPDE – comités professionnels de développement économiques au service des entreprises françaises.

Les CTI et CPDE constituent les outils les plus originaux et les plus stratégiques dont dispose la France pour accompagner ses filières professionnelles. Ces structures collectives permettent de mutualiser les moyens, d'organiser l'entraide entre secteurs et de porter des dynamiques de coopération au bénéfice de l'économie nationale.

Face aux mutations numériques, écologiques et géopolitiques, ils unissent leurs forces pour sécuriser les approvisionnements, accélérer l'innovation, décarboner les procédés et les produits, développer les compétences, préparer les technologies qui structureront l'industrie de demain, faciliter l'accès aux marchés internationaux et utiliser la normalisation comme levier stratégique de défense.

Cette mobilisation collective permet à chaque filière d'investir, d'innover et de monter en gamme, au service d'une industrie plus durable, plus résiliente et pleinement souveraine.

Le bureau pour la période 2026 – 2028 est ainsi composé de :

- Président : **Stéphane Le Guirriec**, directeur général du CERIB
- Vice-président : **Daniel Richet**, directeur général du CETIM
- Trésorier : **Hervé Buffet**, directeur général de Franceclat
- Secrétaires : **Pierre Claudel**, directeur général du CETIAT et **Vincent Thibault**, directeur général du CTCPA

Il entend poursuivre la dynamique collective des trois missions fondatrices de l'association :

1. **Faciliter et encourager les synergies entre les membres**, afin de développer les coopérations et les initiatives collectives ;
2. **Valoriser les activités et les services des membres**, en renforçant leur visibilité et leur impact auprès des entreprises et des pouvoirs publics ;

3. **Promouvoir le modèle original porté par les CTI et CPDE**, modèle de mutualisation, d'innovation collective et d'accompagnement des filières.



Stéphane Le Guirriec,
président du Réseau CTI

Contact : Marie-Sabine GAVOIS – ms.gavois@reseau-cti.com